



droit du travail invalidité et licenciement

Par **eleonore75**, le **07/01/2013** à **18:42**

invalidité et licenciement droits ?

bonjour, je suis en invalidité catégorie 2 à la suite d'une grave maladie.

je suis toujours liée par un contrat de travail avec l'employeur depuis 20 ans cependant mes revenus proviennent de la SS et mutuelle complémentaire, j'ai demandé à l'entreprise par courrier une demande de rupture conventionnelle mais aucune réponse écrite et par téléphone il m'est précisé que mon poste va être supprimé cause restructuration mais je ne peux rien vérifier, je souhaiterais percevoir mes indemnités mais lesquelles ? puis-je être licenciée ? quel accord ? je suis en catégorie 2 depuis 7 ans le calcul sera-t-il sur 13 ou 20 ans ? pouvez-vous me donner des conseils le prochain contact est en février avec eux

puis-je être assistée par un membre syndical de l'entreprise ?

merci pour vos réponses